

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
RESUMES (non audités)**

1^{er} avril 2006 – 30 septembre 2006

Groupe Air France – KLM

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (non audité)

<i>En millions d'euros</i>		2006	2005
	<i>Notes</i>		
Période du 1^{er} avril au 30 septembre			
Chiffre d'affaires	4	11 933	10 822
Autres produits de l'activité		3	6
Produits des activités ordinaires		11 936	10 828
Charges externes	5	(6 632)	(5 927)
Frais de personnel	6	(3 305)	(3 135)
Impôts et taxes		(129)	(112)
Amortissements	7	(870)	(809)
Dépréciations et provisions	7	(23)	(61)
Autres produits et charges	8	2	(34)
Résultat d'exploitation courant		979	750
Cessions de matériels aéronautiques	9	5	-
Ecarts d'acquisition négatifs		-	5
Autres produits et charges non courants	9	(30)	534
Résultat des activités opérationnelles		954	1 289
Coût de l'endettement financier brut	10	(193)	(188)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	10	108	74
Coût de l'endettement financier net		(85)	(114)
Autres produits et charges financiers	10	(39)	(12)
Résultat avant impôts des entreprises intégrées		830	1 163
Impôts	12	(238)	(292)
Résultat net des entreprises intégrées		592	871
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	11	15	(30)
Résultat net des activités poursuivies		607	841
Résultat net des activités non poursuivies		-	-
Résultat net		607	841
- Part du Groupe		618	829
- Intérêts minoritaires		(11)	12
Résultat net par action (en euro)			
- de base	13	2,33	3,16
- dilué	13	2,16	2,97

Groupe Air France – KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité)

Actif <i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	30 septembre 2006	31 mars 2006
Goodwill		204	208
Immobilisations incorporelles		424	428
Immobilisations aéronautiques	14	11 230	11 017
Autres immobilisations corporelles	14	1 982	1 955
Titres mis en équivalence		217	204
Actifs de pension		2 019	1 903
Autres actifs financiers		1 101	1 182
Impôts différés		2	7
Autres débiteurs		791	1 082
Actif non courant		17 970	17 986
Autres actifs financiers		1 132	932
Stocks et en-cours		356	340
Créances clients		2 724	2 518
Créances d'impôt société		1	1
Autres débiteurs		1 370	1 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 984	2 946
Actif courant		9 567	8 493
Total actif		27 537	26 479

Groupe Air France – KLM

BILAN CONSOLIDÉ (non audité) (suite)

Passif et capitaux propres <i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	30 septembre 2006	31 mars 2006
Capital		2 290	2 290
Primes d'émission et de fusion		430	430
Actions d'auto-contrôle		(49)	(58)
Réserves et résultat		5 229	5 072
Capitaux propres (part du groupe)	15	7 900	7 734
Intérêts minoritaires		110	119
Capitaux propres		8 010	7 853
Provisions et avantages du personnel	17	1 412	1 453
Dettes financières	18	8 196	7 826
Impôts différés		934	839
Autres créditeurs		475	417
Passif non courant		11 017	10 535
Provisions	17	227	192
Dettes financières	18	1 178	1 260
Dettes fournisseurs		2 133	2 039
Titres de transports émis et non utilisés		1 992	2 062
Dettes d'impôt société		7	167
Autres créditeurs		2 654	2 269
Concours bancaires		319	102
Passif courant		8 510	8 091
Total passif		19 527	18 626
Total passif et capitaux propres		27 537	26 479

Groupe Air France – KLM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non auditée)

En millions d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle						Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres	
					Résultats non distribués	Réserves dérivés	Réserves sur titres disponibles à la vente	Réserves de Conversion	Autres réserves				Total
Au 31 mars 2005	269 383 518	2 290	384	(19)	3 260	-	-	(6)	-	3 254	5 909	111	6 020
Gain/(perte) lié à la réévaluation d'actifs immobilisés reclassés en investissements de placement	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	1 329	-	-	-	1 329	1 329	7	1 336
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	-	-	7	-	7	7	4	11
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	829	-	-	-	-	829	829	12	841
Total des produits (charges) comptabilisés	-	-	-	-	829	1 329	(3)	7	-	2 162	2 162	23	2 185
Echange Salaire Actions	-	-	-	-	(96)	-	-	-	-	(96)	(96)	-	(96)
Océane	-	-	46	-	-	-	-	-	-	-	46	-	46
Dividendes distribués	-	-	-	-	(39)	-	-	-	-	(39)	(39)	-	(39)
Titres d'autocontrôle	-	-	-	(72)	-	-	-	-	-	-	(72)	-	(72)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
Au 30 septembre 2005 (*)	269 383 518	2 290	430	(91)	3 954	1 329	(3)	1	-	5 281	7 910	128	8 038
Au 31 mars 2006	269 383 518	2 290	430	(58)	4 023	1 055	(4)	(2)	-	5 072	7 734	119	7 853
Gain/(perte) lié à la réévaluation d'actifs immobilisés reclassés en investissements de placement	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	(3)	-	(3)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	-	(392)	-	-	-	(392)	(392)	-	(392)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(2)	(2)	(4)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	618	-	-	-	-	618	618	(11)	607
Total des produits (charges) comptabilisés	-	-	-	-	618	(392)	(3)	(2)	-	221	221	(13)	208
Echange Salaire Actions	-	-	-	-	17	-	-	-	-	17	17	-	17
Dividendes distribués	-	-	-	-	(81)	-	-	-	-	(81)	(81)	(1)	(82)
Titres d'autocontrôle	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	9	-	9
Autres	-	-	-	-	19	(21)	9	(7)	-	-	-	5	5
Au 30 septembre 2006	269 383 518	2 290	430	(49)	4 596	642	2	(11)	-	5 229	7 900	110	8 010

Groupe Air France – KLM

(*)Dans le cadre de la valorisation à la juste valeur des actifs et des passifs de KLM à la date d'acquisition, la première consolidation a fait apparaître un goodwill négatif incluant un surplus de fonds de pension lié au plan des pilotes.

Le goodwill négatif a été immédiatement repris en résultat des activités opérationnelles. Cependant, dans l'attente de clarification de l'IFRIC, le Groupe a décidé de ne pas reconnaître en résultat la part du goodwill négatif relatif à cet actif de pension dans ses premiers comptes IFRS publiés au 31 mars 2005 et dans ses états financiers consolidés résumés publiés au 30 septembre 2005.

Sur la base des différentes publications émises, et en particulier de « l'IFRIC update » de septembre 2005, le Groupe a, dans ses états financiers consolidés établis au 31 mars 2006, reconsidéré son traitement comptable et a reconnu l'intégralité du goodwill négatif en résultat sur l'exercice comparatif clos au 31 mars 2005. Il résulte de ce fait, un écart entre les capitaux propres part du groupe publiés dans les premiers états financiers consolidés IFRS établis au 31 mars 2005 et le montant des capitaux propres part du groupe présenté au 1^{er} avril 2005 tels qu'inclus dans les états financiers consolidés résumés établis au 30 septembre 2005.

Le rapprochement entre les capitaux propres part du groupe au 30 septembre 2005 tels que présentés dans les comptes ci-joint et les capitaux propres part du groupe publiés au 30 septembre 2005 se présente comme suit :

En millions d'euros

	Capitaux propres – Part Groupe au 30 septembre 2005
Publiés antérieurement	6 910
Reconnaissance de l'écart d'acquisition négatif relatif aux surplus des fonds de pension de KLM, antérieurement différé	622
Reconnaissance d'un écart d'acquisition négatif additionnel relatif à l'évaluation des surplus des fonds de pension de KLM basée sur le statut actuel des discussions de l'IFRIC	306
Revue de la juste valeur des provisions pour retraite entre la date d'acquisition et le 31 mars 2005	72
Dans les comptes publiés au 30 septembre 2006	7 910

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES (non audité)

<u>En millions d'euros</u>	<u>30 septembre 2006</u>	<u>30 septembre 2005</u>
Première application des normes IAS 32 et 39 :		
Instruments de couverture de flux de trésorerie	-	1 148
Actifs financiers disponibles à la vente	-	(3)
Impôt différé	-	(391)
Variations de l'exercice :		
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(592)	926
Actifs financiers disponibles à la vente	(3)	-
Impôt différé	200	(354)
Variation de la réserve de conversion	(2)	7
Produits / (pertes) net(te)s constaté(e)s directement en capitaux propres	(397)	1 333
Résultat de la période	618	829
Total des profits / (pertes) enregistré(e)s au titre de la période	221	2 162

Groupe Air France-KLM

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (non audité)

En millions d'euros

Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre	Notes	2006	2005
Résultat net		607	841
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation		893	870
Dotations aux provisions financières		18	-
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(7)	(45)
Résultat sur cessions de filiales et participations		(1)	1
Gain sur transaction Amadeus GTD	9	-	(504)
Résultats sur instruments financiers		18	(7)
Ecart de change non réalisé		(9)	19
Ecarts d'acquisition négatifs		-	(5)
Résultats non monétaires des sociétés mises en équivalence		(15)	33
Impôts différés		255	128
Autres éléments non monétaires		(62)	(30)
Sous-total		1 697	1 301
(Augmentation) / diminution des stocks		(20)	(45)
(Augmentation) / diminution des créances clients		(272)	(420)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		161	195
Variation des autres débiteurs et créditeurs		61	280
Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation		1 627	1 311
Acquisitions de filiales et participations		(27)	(30)
Investissements corporels et incorporels		(1 114)	(1 373)
Cessions de filiales et participations		15	10
Trésorerie nette reçue sur transaction Amadeus GTD		-	817
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		60	147
Dividendes reçus		2	-
Diminution (augmentation) nette des placements entre 3 mois et 1 an		(93)	51
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements		(1 157)	(378)
Emission de nouveaux emprunts		942	1 090
Remboursement d'emprunts		(223)	(344)
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement		(282)	(276)
Augmentation des prêts		(27)	(94)
Remboursement des prêts		24	66
Dividendes distribués		(82)	(41)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		352	401
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(1)	2
Variation de la trésorerie nette		821	1 336
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 844	2 238
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		3 665	3 574
Impôts sur les bénéfices payés (flux provenant de l'exploitation)		(268)	2
Intérêts payés (flux provenant des activités de financement)		(216)	(172)
Intérêts perçus (flux provenant des activités de financement)		112	67

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS
RESUMES (non audités)**

1^{er} avril 2006 – 30 septembre 2006

Groupe Air France-KLM

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France - KLM » utilisé ci-après fait référence à la société anonyme régie par le droit français, hors filiales consolidées. Le terme « Groupe » fait référence à l'ensemble économique composé d' Air France – KLM et de ses filiales.

Le Groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

L'activité principale est le transport aérien de passagers. Les activités du Groupe incluent également le transport aérien de fret, la maintenance aéronautique et toute autre activité en relation avec le transport aérien notamment l'avitaillement et le transport aérien à la demande.

La société Air France – KLM SA, domiciliée au 2 rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du Groupe Air France – KLM.

La monnaie fonctionnelle du Groupe est l'euro.

2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

Le 11 septembre 2006, la société Air France filiale du groupe Air France-KLM a lancé un emprunt obligataire en euro d'un montant de 550 millions de maturité 22 janvier 2014. Les caractéristiques de cet emprunt obligataire sont décrites dans la note 18.

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2006 sont identiques à ceux retenus au 31 mars 2006 et détaillés dans les états financiers consolidés afférents à l'exercice 2005-06.

Concernant les avantages du personnel, bien que l'IFRIC n'ait à ce jour pas encore rendu ses conclusions définitives, le Groupe a arrêté sa position comptable, sur la base des différentes publications émises et en particulier, à la lecture de l' « IFRIC Update » de septembre 2005 ainsi que l' « IFRIC D19 » dont l'appel à commentaires s'est clôturé le 30 octobre 2006.

Il ressort de ces lectures que les surplus des fonds de pension constitués par le groupe KLM doivent être reconnus en totalité au bilan.

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2006 sont établis et présentés de manière résumée conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » ; et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels clos le 31 mars 2006. Ils ont été établis conformément aux normes IFRS en vigueur au 22 novembre 2006, date à laquelle ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

3.2. Etats financiers consolidés semestriels

Les chiffres d'affaires et résultats d'exploitation courant sont caractérisés par une saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le premier semestre de l'exercice. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux normes IFRS, le chiffre d'affaires et les charges attachées sont reconnus sur leur période de réalisation.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Groupe Air France-KLM

3.3. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés semestriels résumés, en conformité avec les normes comptables en vigueur, conduit la direction du Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux états financiers consolidés concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des comptes consolidés ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principaux postes concernés sont :

- la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,
- les immobilisations corporelles et incorporelles,
- les immobilisations financières,
- les impôts différés actifs,
- les provisions.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le premier niveau d'informations sectorielles du Groupe Air France-KLM est le secteur d'activité.

Les résultats alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent principalement aux chiffres d'affaires par destination, au résultat d'exploitation courant et à la part dans les résultats des entreprises mises en équivalence. Les autres éléments du compte de résultat sont regroupés dans la colonne « non répartis ».

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Le second niveau d'informations sectorielles du Groupe Air France-KLM correspond à l'analyse du chiffre d'affaires par zone géographique répartie par origine des ventes pour l'ensemble des métiers du groupe, à l'exception des secteurs passage et fret, dont la répartition est donnée également par destination.

Secteurs d'activité

Passage : Les revenus du secteur passage proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance Sky Team, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournies par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information.

Fret : Les revenus du secteur fret proviennent des opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du secteur fret correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs.

Maintenance : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

Autres : Les revenus de ce secteur proviennent essentiellement des prestations de commissariat fournies par le groupe aux compagnies aériennes tierces et du transport aérien à la demande réalisé essentiellement par Transavia.

Secteurs géographiques

Les activités du Groupe sont réparties en cinq zones géographiques :

- Europe et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique, Moyen-Orient
- Amériques et Polynésie
- Asie et Nouvelle Calédonie

Groupe Air France-KLM

4.1. Informations par secteur d'activité

- Semestre clos le 30 septembre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	9 874	1 466	1 394	819	-	13 553
Chiffre d'affaire inter secteurs	(388)	(13)	(914)	(305)	-	(1 620)
Chiffre d'affaires externe	9 486	1 453	480	514	-	11 933
Résultat d'exploitation courant	868	22	14	75	-	979
Résultat des activités opérationnelles	868	22	14	75	(25)	954
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	15	-	15
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(124)	(124)
Impôts	-	-	-	-	(238)	(238)
Résultat net des activités poursuivies	868	22	14	90	(387)	607

- Semestre clos le 30 septembre 2005

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	8 939	1 370	1 313	763	-	12 385
Chiffre d'affaire inter secteurs	(339)	(12)	(902)	(310)	-	(1 563)
Chiffre d'affaires externe	8 600	1 358	411	453	-	10 822
Résultat d'exploitation courant	601	45	40	64	-	750
Résultat des activités opérationnelles	601	45	40	64	539	1 289
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	3	(33)	-	(30)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(126)	(126)
Impôts	-	-	-	-	(292)	(292)
Résultat net des activités poursuivies	601	45	43	31	121	841

Groupe Air France-KLM

4.2. Informations par secteur géographique

Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Semestre clos le 30 septembre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	5 773	213	615	1 605	764	8 970
Autres recettes passage	367	28	20	41	60	516
Total passage	6 140	241	635	1 646	824	9 486
Transport de fret	589	18	91	172	473	1 343
Autres recettes fret	76	2	4	11	17	110
Total fret	665	20	95	183	490	1 453
Maintenance	475	-	-	-	5	480
Autres	501	9	4	-	-	514
Total	7 781	270	734	1 829	1 319	11 933

- Semestre clos le 30 septembre 2005

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	5 289	213	581	1 328	677	8 088
Autres recettes passage	386	28	18	28	52	512
Total passage	5 675	241	599	1 356	729	8 600
Transport de fret	565	17	77	154	442	1 255
Autres recettes fret	69	2	4	12	16	103
Total fret	634	19	81	166	458	1 358
Maintenance	407	-	-	-	4	411
Autres	445	5	3	-	-	453
Total	7 161	265	683	1 522	1 191	10 822

Groupe Air France-KLM

Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Semestre clos le 30 septembre 2006

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	3 673	576	1 190	2 174	1 357	8 970
Transport de fret	34	94	175	420	620	1 343
Total	3 707	670	1 365	2 594	1 977	10 313

- Semestre clos le 30 septembre 2005

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	3 433	555	1 085	1 828	1 187	8 088
Transport de fret	38	87	151	394	585	1 255
Total	3 471	642	1 236	2 222	1 772	9 343

5. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2006	2005
<i>Semestres clos le 30 septembre</i>		
Carburant avions	2 181	1 717
Affrètements aéronautiques	330	289
Loyers opérationnels	305	309
Redevances aéronautiques	881	820
Commissariat	215	206
Frais d'escale	635	597
Coûts d'entretien aéronautique	434	344
Frais commerciaux et de distribution	620	636
Autres frais	1 031	1 009
Total	6 632	5 927

Les « Autres frais » correspondent essentiellement à des charges de location et d'assurance.

Groupe Air France-KLM

6. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2006	2005
<i>Semestres clos le 30 septembre</i>		
Salaires et traitements	2 425	2 321
Charges sociales	766	693
Provisions aux engagements de retraite	73	105
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	15	14
Autres	26	2
Total	3 305	3 135

Effectifs moyens de la période

<i>Semestres clos le 30 septembre</i>	2006	2005
Personnel navigant technique	7 974	7 828
Personnel navigant commercial	20 676	20 257
Personnel au sol	74 697	74 378
	103 347	102 463

7. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	2006	2005
<i>Semestres clos le 30 septembre</i>		
Amortissements		
Immobilisations incorporelles	19	19
Immobilisations aéronautiques	728	663
Autres immobilisations corporelles	123	127
	870	809
Dépréciations et provisions		
Immobilisations	-	-
Stocks	5	-
Créances	-	5
Provisions	18	56
	23	61
Total	893	870

8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	2006	2005
<i>Semestres clos le 30 septembre</i>		
Exploitation conjointe de lignes et fret	(5)	(47)
Couverture sur recettes (change)	5	5
Autres	2	8
Total	2	(34)

9. CESSION DE MATERIELS AERONAUTIQUES ET PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2006, une plus value de cession d'un montant de 5 millions d'euros a été réalisée. Elle correspond principalement à la vente d'un avion de la société AFPL.

Par ailleurs, la société AFPL a enregistré une perte d'un montant de 20 millions d'euros relative à un avion en raison de sa cession qui interviendra au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2006-07.

Au cours de l'exercice 2004-05, Air France et les autres compagnies aériennes actionnaires d'Amadeus GTD ont engagé des négociations avec des fonds d'investissement, dits de *private equity*, afin de lancer, à travers une société, WAM Acquisition SA, dont elles seront partenaires, une offre publique d'achat sur Amadeus GTD au prix de 7,35 euros par action. Cette opération de *Leverage Buy Out* (LBO) a permis à Air France de reconnaître un profit tout en restant actionnaire d'Amadeus GTD. L'offre s'est terminée début juillet 2005 et le gain relatif à cette transaction s'est élevé à 504 millions d'euros.

10. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	2006	2005
<i>Semestres clos le 30 septembre</i>		
Produits des valeurs mobilières de placement	38	23
Autres produits financiers	70	51
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	108	74
Intérêts sur emprunts	(115)	(105)
Intérêts sur contrat de location-financement	(96)	(100)
Intérêts intercalaires capitalisés	18	17
Coût de l'endettement financier brut	(193)	(188)
Coût de l'endettement financier net	(85)	(114)
Résultat de change	(9)	(19)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	(18)	7
Dotations nettes aux provisions	(18)	-
Autres produits et charges	6	-
Autres produits et charges financiers	(39)	(12)
Total	(124)	(126)

Le taux retenu pour la détermination des intérêts intercalaires ressort à 4.45% pour le semestre clos le 30 septembre 2006 (3,72% pour le semestre clos le 30 septembre 2005).

Groupe Air France-KLM

La perte de change inclut un gain de change latent net de 9 millions d'euros au 30 septembre 2006 (contre une perte de 19 millions d'euros au 30 septembre 2005) essentiellement liée à la variation du cours du dollar US.

La dotation nette aux provisions inclut une perte de valeur des titres Alitalia, pour un montant de 9 millions d'euros, le cours de bourse ayant baissé de façon significative au cours du semestre clos le 30 septembre 2006.

11. PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

La part dans le résultat des entreprises mises en équivalence au 30 septembre 2006 ressort à 15 millions d'euros contre (30) millions au 30 septembre 2005. Ce dernier comprenait une perte de valeur enregistrée sur les titres mis en équivalence de la société Martinair, filiale du Groupe KLM à 50%, pour un montant de 58 millions d'euros.

12. IMPÔTS

12.1. Charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>		
<i>Semestres clos le 30 septembre</i>	2006	2005
(Charge) / produit d'impôt courant	17	(164)
Charge de l'exercice	(3)	(164)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	20	-
(Charge)/produit d'impôt différé	(255)	(128)
Variation des différences temporaires	(24)	25
Variation des taux d'imposition	-	-
Utilisation des déficits fiscaux antérieurement activés	(231)	(153)
(Charge)/Produit total d'impôt	(238)	(292)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

La charge d'impôt du premier semestre de l'exercice 2005-06 comprenait un montant de 154 millions d'euros au titre de la taxation du gain sur la transaction Amadeus GTD.

12.2. Impôts différés directement comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés directement comptabilisés dans les capitaux propres représentent un produit de 200 millions d'euros au 30 septembre 2006, contre une charge de 704 millions d'euros pour la période précédente. Ces impôts différés sont relatifs à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie.

Groupe Air France-KLM

13. RESULTAT NET – PART DU GROUPE PAR ACTION

Rapprochement des résultats utilisés pour le calcul des résultats par action

En millions d'euros

<i>Au 30 septembre</i>	2006	2005
Résultat net - part du groupe	618	829
Dividendes à verser aux actionnaires prioritaires	-	-
Résultat net - part du groupe (retenu pour le calcul du résultat de base par action)	618	829
Effet des actions ordinaires potentielles sur le résultat : - intérêts versés sur les obligations convertibles (net d'impôt)	5	7
Résultat net - part du groupe (retenu pour le calcul du résultat dilué par action)	623	836

Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action

<i>Au 30 septembre</i>	2006	2005
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	269 383 518	269 383 518
- d'actions propres achetées dans le cadre des plans d'options d'achat	(3 943 674)	(5 358 337)
- d'actions propres achetées dans le cadre de plan de rachat d'actions	(96 985)	(1 355 369)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	265 342 859	262 669 812
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires :		
- Conversion des obligations convertibles	21 951 219	18 292 682
- Exercices des stock-options	596 306	215 667
Nombre d'actions ordinaires potentielles	22 547 525	18 508 349
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	287 890 384	281 178 161

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 septembre 2006			Au 31 mars 2006		
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Avions en propriété	7 007	1 629	5 378	6 224	1 267	4 957
Avions en location financements	4 463	755	3 708	4 200	659	3 541
Autres	2 063	941	1 122	2 267	886	1 381
Immobilisations aéronautiques	13 533	3 325	10 208	12 691	2 812	9 879
Terrains et constructions	2 146	876	1 270	2 081	816	1 265
Installations et matériels	890	544	346	849	513	336
Autres	800	571	229	775	547	228
Autres immobilisations corporelles	3 836	1 991	1 845	3 705	1 876	1 829
Immobilisations en cours	1 159	-	1 159	1 264	-	1 264
Total	18 528	5 316	13 212	17 660	4 688	12 972

La valeur nette des immobilisations corporelles financées par location financement est de 4 004 millions d'euros au 30 septembre 2006 (3 912 millions d'euros au 31 mars 2006).

15. CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE

15.1. Répartition du capital et des droits de vote

	Au 30 septembre 2006		Au 31 mars 2006	
	Capital	Droit de vote	Capital	Droit de vote
Etat français	18%	19%	18%	19%
Salariés et anciens salariés	13%	13%	14%	14%
Actions détenues par le groupe	2%	-	2%	-
Public	67%	68%	66%	67%
Total	100%	100%	100%	100%

La ligne « Salariés et anciens salariés » regroupe les titres détenus par le personnel et les anciens salariés identifiés dans des fonds ou par un code Sicovam.

15.2. Autres titres donnant accès au capital

Le 22 avril 2005, Air France a émis 21 951 219 obligations convertibles et / ou échangeables en actions Air France-KLM nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 15 ans pour un montant total de 450 millions d'euros. Chaque obligation pouvant être convertie en une action Air France-KLM, l'augmentation potentielle maximum des capitaux propres d'Air France-KLM est de 450 millions d'euros.

A la suite de l'Offre Publique d'Echange, il a été émis 45 093 299 Bons d'Acquisition et/ou de Souscription d'Actions (BASA). Trois BASA donneront le droit d'acquérir et/ou de souscrire à deux actions nouvelles ou existantes Air France – KLM, de 8,50 euros de valeur nominale, au prix d'exercice de 20 euros par action Air France – KLM. Les titulaires des BASA ont la faculté, à tout moment pendant une période de 24 mois à partir de novembre 2005, d'obtenir, au gré de la société, des actions nouvelles et/ou existantes de la société en échange des BASA. L'augmentation potentielle maximum des capitaux propres d'Air France – KLM est de 601 millions d'euros.

Groupe Air France-KLM

15.3. Réserves et résultat

<i>En millions d'euros</i>		
Au	30 septembre 2006	31 mars 2006
Réserve légale	46	46
Réserves statutaires	977	1 059
Autres réserves	3 588	3 054
Résultat net – part du groupe	618	913
Total	5 229	5 072

16. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le 1^{er} février 2005, le Groupe a lancé un plan d'échange salaire contre actions au terme duquel les employés d'Air France résidant en France se sont vus proposer d'acquérir des actions Air France-KLM au prix de 14 euros par action en échange d'une réduction de leur salaire sur une période de 6 ans. L'offre était limitée à un maximum de 13 186 853 actions ordinaires.

A la date de clôture de l'offre, soit le 21 février 2005, les employés d'Air France ont ainsi acquis 12 612 671 actions Air France-KLM.

Ces actions ont été attribuées par l'Etat français, actionnaire d'Air France-KLM, sous condition de versement d'une soulte d'un montant de 109 millions d'euros par Air France-KLM.

Les réductions de salaire s'étalent sur la période allant de mai 2005 à mai 2011.

La juste valeur des services rendus dans le cadre de ce plan d'achat d'actions a été déterminée sur la base de la valeur de marché de l'action Air France-KLM à la date de clôture de l'offre soit un cours de 14,30 euros, et ressort à 180 millions d'euros. La charge de salaire correspondante est reconnue sur la période d'acquisition des droits de mai 2005 à mai 2011.

17. PROVISIONS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 septembre 2006			Au 31 mars 2006		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Provisions pour avantages du personnel	1 036	-	1 036	1 005	-	1 005
Provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle	221	148	369	261	105	366
Provision pour restructuration	-	12	12	-	17	17
Provisions pour litiges avec les tiers	26	60	86	66	50	116
Autres provisions pour risques et charges	129	7	136	121	20	141
Total	1 412	227	1 639	1 453	192	1 645

18. DETTES FINANCIERES

<i>En millions d'euros</i>	Au 30 septembre 2006			Au 31 mars 2006		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres à durée indéterminée	474	122	596	613	25	638
OCEANE	384	-	384	382	-	382
Emprunt obligataire	550	-	550	-	-	-
Emprunts location financement	4 533	712	5 245	4 668	763	5 431
Autres emprunts à long terme	2 255	242	2 497	2 163	365	2 528
Intérêts courus non échus	-	102	102	-	107	107
Total	8 196	1 178	9 374	7 826	1 260	9 086

Le 11 septembre 2006, la société Air France filiale du groupe Air France-KLM a lancé un emprunt obligataire en euro d'un montant de 550 millions de maturité 22 janvier 2014. Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Montant : 550 millions d'euros
- Coupon : 4,75%
- Date de lancement : 11 septembre 2006
- Date de règlement : 22 septembre 2006
- Echéance : 22 janvier 2014

19. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS

19.1. Locations financement

<i>En millions d'euros</i>		30 septembre 2006	31 mars 2006
Au			
Avions		5 871	6 296
Constructions		480	489
Total		6 351	6 785

19.2. Locations opérationnelles

Le montant non actualisé des engagements de locations opérationnelles de biens aéronautiques s'élève à 2 889 millions d'euros au 30 septembre 2006 (2 947 millions d'euros au 31 mars 2006).

20. COMMANDES DE MATERIELS AERONAUTIQUES

Les échéances des engagements de commandes fermes de matériels aéronautiques s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>		30 septembre 2006	31 mars 2006
Au			
N + 1		720	989
N + 2		643	951
N + 3		745	731
N + 4		391	545
N + 5		352	137
Au delà de 5 ans		125	135
Total		2 976	3 488

Les engagements portent sur des montants en dollar US, convertis au cours de clôture de chaque exercice considéré. Ces montants font par ailleurs l'objet d'une couverture.

Groupe Air France-KLM

Le nombre d'avions en commande ferme au 30 septembre 2006 diminue de deux unités par rapport au 31 mars 2006 et s'élève à quarante-six appareils. Le nombre d'options diminue de huit unités sur la même période pour s'établir à vingt-sept appareils. Ces évolutions s'expliquent par :

- la livraison de huit appareils au cours de l'exercice ;
- une nouvelle commande de treize avions dont six restent à recevoir ;
- la confirmation de six options en commande ferme et l'annulation de deux options ;
- la modification du financement de la commande auprès d'Embraer entraînant la diminution de six unités dans le carnet de commande.

Par ailleurs, une modification significative du calendrier de livraisons des A380-800 a été communiquée par Airbus au Groupe début octobre 2006. Elle se traduit par un report des premières livraisons de l'été 2008 à l'été 2009.

Flotte long-courrier

Passage

Le Groupe a reçu quatre Boeing 777-300ER et un Boeing 777-200 ainsi que deux Airbus A330.

Au 30 septembre 2006, le carnet de commande du Groupe pour la flotte long-courrier passage est composé de dix Airbus 380 en commande ferme et quatre en option, onze Boeing 777 en commande ferme et sept en option, ainsi qu'un Airbus 330 en commande ferme.

Fret

Au 30 septembre 2006, le carnet de commande du Groupe pour la flotte long-courrier fret est composé de cinq Boeing 777F en commande ferme et quatre en option. Les premières livraisons interviendront à l'hiver 2008-2009.

Flotte moyen-courrier

Le Groupe a reçu un Airbus 318 et n'a pas levé deux options arrivant à échéance (une sur un Airbus 318 et une sur un Airbus 320). Par ailleurs, il a levé six options pour des Boeing 737.

Au 30 septembre 2006, le carnet de commande du Groupe est composé de cinq Airbus 318 en commande ferme et trois en option ainsi que huit Boeing 737 en commande ferme et neuf en option.

Flotte régionale

Le Groupe a passé une commande de treize Avro RJ 85 au cours du semestre : sept ont déjà été réceptionnés au 30 septembre 2006 et six sont en attente de livraison.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de modifier le financement de sa commande de six Embraer ERJ 190. Les appareils seront pris en location opérationnelle, ce qui explique leur retrait du carnet de commande.

Groupe Air France-KLM

Ces engagements portent sur les types d'appareils suivants :

Type avion	Année de livraison		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà de N+5
A 318	au 30 septembre 2006	Commandes fermes	5	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	2	1	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	6	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	1	2	1	-	-
A 320	au 30 septembre 2006	Commande fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	1	-	-	-	-
A 330	au 30 septembre 2006	Commande fermes	1	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	3	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-
A 380	au 30 septembre 2006	Commande fermes	-	-	3	3	3	1
		<i>options</i>	-	-	-	-	1	3
	au 31 mars 2006	Commande fermes	-	2	3	3	1	1
		<i>options</i>	-	-	-	-	1	3
B 737	au 30 septembre 2006	Commande fermes	2	6	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	3	6	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	1	1	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	2	9	4	-	-
B 777	au 30 septembre 2006	Commande fermes	6	3	2	-	-	-
		<i>options</i>	-	1	2	4	-	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	7	6	1	2	-	-
		<i>options</i>	-	-	1	4	3	-
B 777 F	au 30 septembre 2006	Commande fermes	-	-	5	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	3	1	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	-	-	3	2	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	1	2	-
Embraer 190	au 30 septembre 2006	Commande fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	3	3	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-
Avro RJ 85	au 30 septembre 2006	Commande fermes	6	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commande fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>options</i>	-	-	-	-	-	-

21. PASSIFS EVENTUELS

Le Groupe est impliqué dans divers litiges pour lesquels des provisions n'ont pas nécessairement été constituées dans ses états financiers.

La Compagnie a été définitivement mise hors de cause par la Cour d'Appel de Richmond (Virginie) le 9 décembre 2004, dans l'affaire HALL, du nom de l'un des agents de voyage qui avait engagé une procédure de « class action » contre des compagnies aériennes américaines et européennes, dont Air France et KLM, en les accusant d'entente illicite en vue de réduire les commissions perçues sur la vente des titres de transport.

Une procédure fondée sur les mêmes griefs, introduite par une cinquantaine d'agents de voyage agissant à titre individuel, contre les mêmes compagnies aériennes, reste pendante devant le Tribunal Fédéral du District Nord de l'Ohio. Toutefois, compte tenu du faible nombre des agents de voyage en cause dans cette procédure, les enjeux financiers pour la Compagnie sont peu significatifs. Aucune provision n'a été constituée dans le cadre de cette procédure.

Dans le litige opposant la société Servair à ses personnels pour le paiement des heures de repas, toutes les décisions rendues à ce jour par les Tribunaux ont débouté de leurs demandes les personnels concernés. Une seule procédure, impliquant 255 salariés, reste pendante devant le Conseil des Prud'hommes. Cette action, comme les précédentes est jugée non pertinente par Servair et n'a donc pas donné lieu à la constitution de provisions.

Les sociétés Air France et KLM ainsi que la plupart des compagnies aériennes et des opérateurs cargo importants au niveau mondial, ont fait l'objet le 14 février 2006, d'opérations de visite et de saisie dans le cadre d'une

Groupe Air France-KLM

enquête diligentée par la Commission européenne, le Département de la Justice (DOJ) des Etats-Unis et les autorités de la concurrence de certains Etats, concernant d'éventuelles ententes ou pratiques concertées dans le secteur du fret aérien. La société Skyteam Cargo dont Air France est actionnaire, a fait l'objet des mêmes investigations.

Air France-KLM ainsi que les sociétés Air France et KLM apportent leur coopération à cette enquête.

Au 30 septembre 2006, plus de quatre-vingt cinq procédures dites de « class action » ont été engagées au 31 mars 2006 par des expéditeurs de fret à l'encontre d'Air France-KLM, d'Air France et de KLM ainsi que des autres opérateurs cargo. Les demandeurs allèguent l'existence entre transporteurs aériens de fret, d'ententes illicites depuis le 1^{er} janvier 2000, dans la fixation des tarifs de fret incluant les diverses surcharges que ces transporteurs perçoivent. Ils réclament en conséquence à ces transporteurs outre le remboursement de frais d'avocats, des dommages et intérêts d'un montant non encore déterminé, ainsi que des indemnités d'un montant triple à ces dommages et intérêts. L'ensemble de ces procédures a fait ou fera l'objet d'une centralisation devant l'Eastern District Court of New-York. Air France et KLM entendent s'opposer fermement à ces demandes.

A ce stade, la Compagnie n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de l'enquête diligentée par les autorités de la concurrence et des contentieux civils, ni sur le montant des pénalités financières et des dommages et intérêts auxquels ces procédures sont susceptibles d'aboutir.

La Société Air France en tant que personne morale a été mise en examen le 20 juillet 2006 des chefs de travail dissimulé et de complicité d'abus de biens sociaux dans le cadre d'une information judiciaire ouverte contre les dirigeants de Pretory, société avec laquelle Air France avait conclu, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, un contrat pour la mise à disposition d'agents de sécurité à bord de certains vols.

Air France conteste énergiquement sa mise en cause dans cette affaire. La Compagnie a immédiatement saisi la Cour d'Appel de Paris d'un recours tendant à voir annuler la mise en examen qui lui a été notifiée.

A la connaissance de la Compagnie, il n'existe pas de/d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat et le patrimoine du Groupe.

22. PARTIES LIEES

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2006, les relations du Groupe avec ses parties liées n'ont pas évoluées de façon significative tant en terme de montant qu'en terme de périmètre.

La seule évolution du périmètre des parties liées concerne la société Air Ivoire intégrée globalement jusqu'au 31 mars 2006. Depuis le 1^{er} avril 2006, cette société est mise en équivalence compte tenu que le pourcentage de contrôle est passé de 51% à 49%. Le Groupe n'a pas de relation significative avec Air Ivoire.

23. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il ne s'est produit aucun événement postérieur à la clôture.

24. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2006 ou postérieurement, décrites ci-dessous, n'ont pas été adoptées par le Groupe par anticipation :

- L'amendement à l'IAS 1 portant sur les informations à fournir sur le capital, applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2007 ;
- La norme IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2007.